

LE BONUS ECOLOGIQUE

Concernant l'achat d'un véhicule neuf

TABLEAU SYNTHETIQUE

Au 30/01/2008

CLASSE DU VEHICULE	EMISSIONS CO2 (g/km)	BONUS (prime)	SUPER BONUS*	MALUS (taxe)
A+	Inférieur à 60	5000 €	300€	
A	Inférieur à 100	1000€	300€	
B	De 101 à 120	700€	300€	
C+	De 121 à 130	200€	300€	
C-	De 131 à 140	0		0
D	De 141 à 160	0		0
E+	De 161 à 165			200€
E-	De 166 à 200			750€
F	De 201 à 250			1600€
G	Supérieur à 250			2600€

* **LE SUPER BONUS** : prime supplémentaire de 300 € dès lors qu'un véhicule éligible au bonus est accompagné de la mise à la casse d'un véhicule de plus de 15 ans.

Retrouvez le détail de cette mesure sur le site du ministère de l'écologie :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

